



HAL
open science

Grade Master - Diplôme de l'institut d'études politiques Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de l'institut d'études politiques. 2016, Sciences Po Rennes. hceres-02041996

HAL Id: hceres-02041996

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041996v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes valant grade de master

- Sciences Po Rennes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Établissement déposant : Sciences Po Rennes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créé en 1991, l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) est un établissement public administratif autonome rattaché à l'Université de Rennes 1. Au terme de cinq années de formation, l'Institut délivre un diplôme d'établissement valant grade de master. L'objectif est de former des cadres du secteur public et du secteur privé grâce à une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales. Le diplôme est organisé en dix semestres, structurés en deux cycles. Le premier cycle commence en première année et termine en troisième année. Le second cycle s'articule autour de la quatrième et de la cinquième année. Essentiellement généraliste au cours du premier cycle, la formation se spécialise au cours du second cycle afin de répondre à la vocation essentiellement professionnalisante de la formation. Ainsi, la formation repose sur quatre disciplines fondamentales - l'histoire, le droit, la science politique et l'économie - auxquelles s'adossent des enseignements de langues et civilisations et, au cours du second cycle, des enseignements de sciences de gestion, de géographie ou d'information-communication. La cinquième année est entièrement spécialisée et propose 17 parcours aux étudiants. Si la troisième année a pour particularité d'être obligatoirement réalisée à l'étranger, les enseignements sont dispensés à Rennes, mais également au sein de l'antenne établie à Caen.

Synthèse de l'évaluation

La formation proposée par l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes présente de nombreux atouts qui témoignent de son excellence. La formation proposée aux étudiants est en parfaite adéquation avec l'objectif de professionnalisation poursuivi. La spécialisation progressive des étudiants au cours des cinq années d'études, enrichie d'un accompagnement personnalisé et d'une invitation à la mobilité internationale, justifient l'attractivité de la formation à l'échelle régionale, nationale, voire internationale. Lorsqu'elle a lieu, la mutualisation des enseignements entre les différentes spécialités est pensée de manière pertinente. L'Institut a également su nouer des partenariats solides avec le monde académique, mais également avec le milieu professionnel. Cela atteste de son ouverture et d'un ancrage local fort en adéquation avec l'objectif poursuivi de professionnalisation. Les seules ombres au tableau sont une initiation à la recherche encore insuffisante dans la mesure où celle-ci ne commence réellement qu'en 4^{ème} année, le recours excessif à des enseignants vacataires et un suivi de l'acquisition des compétences qui devrait être renforcé.

La précision et la clarté du dossier d'évaluation méritent d'être saluées.

Points forts :

- Une spécialisation progressive des étudiants en adéquation avec l'objectif poursuivi de professionnalisation.
- Une complémentarité et une cohérence entre les deux cycles.
- Un accompagnement personnalisé des étudiants en lien avec leur projet professionnel.
- Une forte dimension internationale grâce à la valorisation des échanges et des langues étrangères.
- Des partenariats solides et pertinents avec le monde académique et le monde professionnel.
- Une politique de démocratisation.
- La précision et la clarté du dossier.

Points faibles :

- Une initiation à la recherche encore perfectible.
- Un recours excessif aux enseignants vacataires.
- Un suivi partiel de l'acquisition des compétences.

Recommandations

- L'équipe pédagogique mériterait d'être consolidée afin de réduire le nombre d'enseignants vacataires.
- L'effort de démocratisation doit être maintenu.
- La création d'un conseil de perfectionnement au niveau du premier cycle doit être envisagée, sur le modèle du second cycle.
- Il serait opportun de clarifier le partenariat avec l'Université de Rennes 1 s'agissant des spécialités cohabilitées avec le master *Science politique*.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La construction du cursus et de ses parcours est en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. Le modèle pédagogique proposé combine une spécialisation progressive des étudiants, de la première à la cinquième année. Cette spécialisation se fait dans un souci de cohérence et de souplesse qui permet aux étudiants de personnaliser leur parcours en fonction de leur(s) projet(s) professionnel(s).</p> <p>La pluridisciplinarité est également valorisée. Essentiellement généraliste dans le cadre du premier cycle grâce à un tronc commun reposant sur quatre disciplines fondamentales et l'enseignement de deux langues étrangères, le second cycle permet aux étudiants de choisir, en plus du tronc commun, des matières optionnelles qui favorisent une spécialisation progressive et, de ce fait, une professionnalisation progressive. Cette professionnalisation est l'objectif premier de la formation. Entre la 4^{ème} et la 5^{ème} année, la spécialisation se fait en toute cohérence, car les sept domaines de pré-spécialisation sont articulés avec les masters 2.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Au regard du nombre de candidatures, la formation bénéficie d'une attractivité croissante au niveau régional, voire national. Surtout, la formation témoigne d'un solide ancrage à l'échelle régionale grâce à de nombreux partenariats académiques et professionnels. A titre d'illustrations, des partenariats sont noués avec les établissements d'enseignement supérieur, les grandes écoles et les entreprises du Grand Ouest, mais également avec un nombre très important d'universités étrangères. Le partenariat à l'échelle internationale est un atout important de la formation. Enfin, l'IEP joue également la carte de la proximité grâce à la création d'une antenne à Caen.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>A en juger par la fréquence des réunions, l'équipe pédagogique est fortement investie dans le pilotage de la formation. L'équipe est également pluridisciplinaire au regard des sections du Conseil national des universités auxquelles sont rattachés les enseignants-chercheurs. Enfin, l'équipe pédagogique se caractérise par sa dualité, car elle intègre à la fois des intervenants issus du milieu académique et des intervenants issus du milieu professionnel.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique révèle néanmoins un recours important aux vacances, car l'équipe compte 41 enseignants statutaires et 33 enseignants vacataires.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La politique de démocratisation développée par l'IEP est essentielle même si ses effets sont moindres en raison de la sélectivité inhérente au concours d'entrée. Le taux de réussite des étudiants est très élevé en raison, d'une part, de la sélection des étudiants opérée par le concours et, d'autre part, du suivi et de l'accompagnement des étudiants assurés par la Direction des Etudes, les responsables d'année et la scolarité.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Principalement axée sur la professionnalisation, la formation ne valorise pas véritablement la place de la recherche, et ce même si l'équipe pédagogique comprend des enseignants fortement impliqués dans le domaine de la recherche grâce aux partenariats noués avec des centres ou des laboratoires de recherche. Si des séminaires de recherche sont organisés, ils sont seulement proposés aux étudiants inscrits en 4^{ème} année et se traduisent par la rédaction de mémoires ou d'articles de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est un atout majeur de la formation. L'IEP mène une vraie politique en ce sens comme en attestent, par exemple, la place des stages dans l'offre de formation, la présence d'intervenants professionnels au sein de l'équipe pédagogique, les semaines de professionnalisation, l'existence de parcours en alternance et la diversité des partenariats conclus par l'IEP de Rennes avec le milieu professionnel. On note ainsi un investissement de la part des collectivités territoriales, des associations, des entreprises, des organismes professionnels, tous étant issus de différents secteurs comme la culture, l'énergie, l'environnement ou l'urbanisme.</p> <p>La qualité et la lisibilité de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) méritent d'être saluées.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place accordée aux projets et stages est importante. Cela est en parfaite adéquation avec l'objectif de professionnalisation poursuivi par l'IEP. Cela atteste également d'une volonté de valoriser la mobilité internationale. S'agissant des stages, les étudiants se positionnent dans une démarche de professionnalisation lorsqu'ils candidatent à des stages ou lorsqu'ils préparent leur année de mobilité internationale. Les étudiants sont invités à faire des stages dès la première année. La troisième année se réalise obligatoirement à l'étranger dans le cadre d'un échange universitaire ou dans le cadre d'un stage d'apprentissage. A cette fin, les étudiants sont encadrés par l'équipe pédagogique qui procédera, ensuite, à leur évaluation. Un module projet est proposé aux étudiants de 4^{ème} année.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation se caractérise par une forte dimension internationale. D'une part, l'enseignement des langues étrangères est valorisé grâce à un large choix de langues et l'existence d'une certification en langues étrangères. D'autre part, l'IEP valorise la mobilité internationale, car dès la troisième année, elle impose aux étudiants de réaliser leurs semestres 5 et 6 à l'étranger. Afin de faciliter la mobilité internationale des étudiants, la formation a noué de solides partenariats avec 120 universités étrangères. L'accueil des étudiants étrangers est également valorisé grâce à la mise en place d'un certificat d'études politiques et de l'attestation d'études politiques.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En raison du très bon niveau des étudiants sélectionnés et de l'interdiction du redoublement, l'IEP fait le choix de l'excellence même si une politique de démocratisation, combinée avec une politique d'accessibilité financière, est menée depuis plusieurs années.</p> <p>Le nombre peu important d'étudiants facilite la mise en place d'un accompagnement personnalisé tout au long du cursus. S'agissant des passerelles entrantes, les étudiants intégrant la formation en cours de cursus bénéficient d'une remise à niveau. Les passerelles sortantes sont quant à elles peu valorisées.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont classiques, car la plupart des enseignements sont assurés en présentiel, sous la forme de cours magistraux et de conférences de méthode. La formation valorise néanmoins la formation continue, l'alternance, la prise en considération de contraintes particulières grâce à des dispositifs d'aide à la réussite en faveur des personnes souffrant d'un handicap ou des sportifs de haut niveau.</p> <p>La place accordée au numérique est satisfaisante dans la mesure où dès les premières années de la formation, une initiation aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et aux outils de recherche documentaire est dispensée. L'initiation aux TICE fait ensuite l'objet d'une évaluation.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est relativement classique, car elle se caractérise par des examens semestriels écrits et oraux ou des contrôles continus dans le cadre des conférences de méthode. Il convient néanmoins de noter que la formation propose une évaluation adaptée au niveau d'étude afin de tenir compte de la spécialisation et de la professionnalisation progressive des étudiants.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Au regard du bilan de compétences « savoirs, savoir-faire, savoir-être » joint au dossier, les compétences transversales que doit acquérir l'étudiant sont précisément énumérées. Il est dommage que la procédure de suivi de l'acquisition des compétences ne soit que partiellement mise en œuvre.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'IEP assure un véritable suivi des diplômés, car des dispositifs spécifiques sont mis en place. A titre d'illustrations, il existe un service de l'insertion et des relations professionnelles et des enquêtes d'insertion sont réalisées auprès des étudiants. Si ces enquêtes sont complètes, elles mériteraient sans doute d'être réalisées dans un laps de temps plus court.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'autoévaluation est présente et relativement satisfaisante au sein de la formation. Même s'il n'existe pas de conseil de perfectionnement au cours du premier cycle, des commissions pédagogiques se réunissent régulièrement et il existe une commission de pilotage de procédures d'évaluation.</p>

Observations de l'établissement



SciencesPo
Rennes

INSTITUT D'ÉTUDES
POLITIQUES DE RENNES

104 bd de la Duchesse Anne
35700 Rennes, France
tel. +33 (0) 2 99 84 39 39
www.sciencespo-rennes.fr

Le 27 juin 2016, à Rennes

Observations sur le rapport d'évaluation du diplôme IEP de Rennes par le HCERES

L'équipe de direction et l'ensemble du personnel de l'IEP tiennent d'abord à remercier les experts HCERES de leur rapport qui renforce la stratégie menée par l'IEP de Rennes depuis 5 ans et qui reconnaît la qualité de l'offre de formation du diplôme de Sciences Po Rennes et formule des remarques constructives. En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts de l'HCERES, nous souhaitons apporter les précisions et observations suivantes :

Sur l'initiation à la recherche absente du premier cycle de la formation

L'initiation à la recherche trouve effectivement une place prépondérante en 4^{ème} année avec les mémoires ou articles scientifiques que les étudiants réalisent dans le cadre des séminaires, mais aussi dans les différents parcours de 5^{ème} année. Les étudiants sont aussi, dès le premier cycle, sensibilisés à la recherche notamment par les travaux (dissertations, exposés) qu'ils font sous la direction des enseignants-chercheurs, des doctorants contractuels ou ATER dans le cadre des conférences de méthode en science politique, histoire, économie et droit. De plus, sont ouverts aux étudiants de 2^{ème} année les cours des professeurs et chercheurs étrangers invités qui interviennent à l'IEP sur leurs thèmes de recherche. Enfin, l'IEP de Rennes accueille les colloques organisés par les collègues enseignants chercheurs en poste à l'IEP, colloques ou journées d'études auxquels les étudiants peuvent assister. Cette opportunité de participation des étudiants à des travaux universitaires sera renforcée grâce à la Chaire Territoires et mutations de l'action publique créée en janvier 2016.

Sur le recours excessif aux enseignants vacataires

Le recours « excessif » aux enseignants vacataires s'explique par le fait que l'IEP de Rennes, qui est en sous dotation notamment en termes de postes d'EC, n'a pas souhaité que cette situation ait des répercussions sur la qualité de la formation. Le recours aux enseignants vacataires permet ainsi d'offrir aux étudiants des parcours de qualité assurés par des intervenants professionnels et universitaires experts dans les matières enseignées. Cette politique, qui représente un coût pour l'établissement, est au cœur d'un projet pédagogique de Sciences Po Rennes tourné vers la nécessité de garantir la qualité du diplôme et la création de

nouveaux parcours innovants et professionnalisants de niveau Master 2 (par exemple, le grade-master Sécurité Défense et intelligence stratégique et le grade-master Ingénierie de la Prospective et de la Concertation dans le domaine des énergies renouvelables). Les enseignements de nos parcours de M2 reposent en moyenne sur 70 % de professionnels. La qualité des interventions des vacataires est en partie garantie par l'évaluation en ligne des enseignements. Le recours à des professionnels nous permet également d'offrir aux étudiants un contenu riche et diversifié lors des semaines de professionnalisation. Cependant, notre volonté est de continuer à demander des postes permanents au MESR afin de tendre vers un meilleur équilibre entre professionnels/ permanents

Sur le suivi partiel de l'acquisition des compétences

Le suivi des compétences acquises par les étudiants est réalisé d'abord au niveau des stages d'apprentissage évalués par le maître de stage (au moyen d'une grille dont l'IEP tient compte lors de l'évaluation) mais aussi par un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel qui évalue le rapport de stage et, à l'issue de la soutenance, fait un retour aux étudiants. Ensuite, en 4^{ème} année, le bilan de compétences est un outil, sans doute perfectible, mis à la disposition des étudiants pour leur permettre de lister et d'analyser les compétences acquises au cours de leurs 3 premières années de formation, de regrouper les expériences significatives de leur parcours et d'y déceler les éventuels manques qu'ils devront combler par exemple par des stages en 4^{ème} et 5^{ème} années et par des choix d'options. Ce bilan et cette analyse, qui font l'objet d'un retour et d'un échange avec les enseignants ou professionnels en charge des ateliers « CV et lettre de motivation » mis en place dans le cadre de la semaine d'orientation et de professionnalisation, doivent pouvoir être exploités par les étudiants au gré des projets sur lesquels ils ont ensuite à communiquer : candidatures et entretiens pour des stages ou terrains d'alternance, candidatures à des Masters 2 ou autres formations sélectives. Enfin, en 5^{ème} année, certains parcours de M2 ou Grade-Masters de l'IEP de Rennes prévoient un suivi des compétences pour les stages et formations en alternance, notamment lors des séances de regroupement. Par ailleurs, tous les parcours professionnels organisent des jurys de validation du diplôme composés d'EC et de professionnels. L'ensemble de ces dispositifs, sans doute perfectibles, permettent un suivi de l'acquisition des compétences aux différents niveaux de la formation.

Sur l'absence de conseil de perfectionnement dédié au premier cycle

Outre le dispositif d'évaluation des enseignements et les réunions régulières des équipes pédagogiques, les commissions semestrielles qui réunissent enseignants, délégués étudiants et personnels de la scolarité, permettent une évaluation et une amélioration du contenu et de l'organisation de nos formations. Un conseil de perfectionnement institutionnalisé dédié à l'évaluation et l'amélioration des 3 premières années de formation et avec la participation du réseau des anciens (professionnels diplômés de l'IEP) devra être mis en place au niveau de l'établissement et peut-être aussi du réseau des IEP en raison du projet de concours commun d'accès en 4^{ème} année.

Sur la nécessaire clarification du partenariat avec l'Université de Rennes 1 s'agissant des spécialités cohabilitées avec le master « Science politique »

La situation a évolué depuis la restitution par l'IEP de Rennes du rapport d'auto-évaluation puisque le partenariat avec l'Université de Rennes 1 s'agissant des spécialités cohabilitées avec la mention « Science politique » n'existera plus. En effet, l'IEP a mis en place un partenariat scientifique et pédagogique avec l'ENS Rennes, école pluridisciplinaire et plus proche d'un point de vue de sa morphologie et de ses pratiques institutionnelles. Une convention d'association entre Sciences Po Rennes et l'ENS Rennes a ainsi été signée et adoptée par les instances respectives en mai 2016. Cela se traduira notamment, dans le cadre de la prochaine vague de contractualisation avec le MESR, par la co-accréditation d'une mention de master « politiques publiques ». Elle regroupera 8 parcours pluridisciplinaires dans le domaine des politiques publiques dont 6 entièrement gérés par l'IEP de Rennes. Ce nouveau partenariat avec l'ENS s'inscrit dans une réforme plus globale de notre maquette pédagogique de la 4^{ème} et 5^{ème} année dont l'objectif est de proposer désormais des parcours M1-M2 totalement intégrés au sein des 4 écoles : « écoles des politiques publiques », « école de journalisme », « école du management des organisations » et « écoles des affaires internationales ».

Sur le périmètre de la présente évaluation

Nous regrettons l'absence d'évaluation spécifique pour chacun des parcours de niveau M2, que ce soit les parcours d'établissement (par ex. Grade Master Sedefis, la prep'ENA ou Management des risques et de la qualité) ou les DNM en co-habilitation avec l'Université de Rennes 1 mais portés par l'IEP (spécialités « expertise de l'action publique territoriale », « action et espace public en Europe », « Journalisme », « Ingénierie des services urbains en réseau dans les pays en développement »). L'appréciation du comité d'experts sur les spécialités de M2 dans le présent rapport aurait été précieuse et nous aurait permis de faire d'éventuelles observations complémentaires.

Patrick Le Floch

Directeur de Sciences Po Rennes

